

Le Directeur

à

## DEPARTEMENT SOINS ET SUIVI DU BLESSE ET DU PENSIONNE

Secrétariat de la commission

Des secours et des prestations complémentaires

CNMSS/DSBP/SERPA/BAB/03444

Suivi par : Lucienne SORIANO

Tél.: 04-94-16-39-44 Fax.: 04-94-16-39-01 MADAME ANDREE LECACHEUR
VICE PRESIDENTE DE LA
FEDERATION NATIONALE DES OFFICIERS
MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES
45 BOULEVARD VINCENT AURIOL
75 013 PARIS

Objet

: Documents relatifs à la Commission des secours et des prestations complémentaires

P. J.

: Notices d'information et packs CSPC

Madame.

Sur la base du décret du 20 février 2015 relatif à la prise en charge des appareillages et des soins médicaux gratuits délivrés aux titulaires de pension militaire d'invalidité, le Département soins et suivi du blessé et du pensionné (DSBP) de la Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS) assure le secrétariat et la préparation des dossiers soumis à la Commission des secours et des prestations complémentaires (CSPC).

Depuis sa mise en place, la CSPC a déjà permis d'assurer le financement de dépenses d'appareillage, de soins dentaires ainsi que d'aménagements de domicile ou de véhicule. Elle a également participé à des financements de soins liés à des pathologies spécifiques au métier de militaire comme les psychothérapies ou la prise en charge de prothèses dites de "nouvelle génération" au profit des militaires les plus gravement blessés en opérations extérieures ou en service, afin de leur permettre de se réadapter et se réinsérer professionnellement.

La diversité des services nouveaux qu'elle apporte nous amène à poursuivre ensemble notre démarche pour en favoriser la connaissance auprès des personnes concernées et les inciter à sa saisine.

A cet effet et joints à ce présent courrier, vous trouverez 125 exemplaires d'une notice d'information dédiée ainsi que 30 packs CSPC (formulaires et enveloppes) que vous voudrez bien mettre à disposition des pensionnés auprès desquels vous intervenez.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Signature

Bien condidenent C. DURAND

Charles D. RAND
Charles Ture: règlementation,
pilota de et arcab se
De pate man Soins et Suivi du Blessé et du Pensionné

